



SCIENCES & NATURE
DU MORBIHAN

PONTIVY | ST-JEAN-BRÉVELAY | HENNEBONT

CAP FLEURISTE

CONTRAT D'APPRENTISSAGE ET FORMATION CONTINUE

Certificat d'Aptitude Professionnelle

Diplôme de niveau 3 - RNCP38400 - Date d'expiration : 31/12/2028

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et des Sports

CFA du Talhouët - Hennebont (Fonction administrative)

Lycée Horticole Le Sullio - St-Jean Brévelay (Lieu de la formation)

LE METIER

Les qualités requises pour ce métier sont :

- avoir un goût pour la création artistique
- être méticuleux
- avoir de bonnes qualités relationnelles et commerciales

Le titulaire d'un CAP Fleuriste peut travailler comme employé dans un magasin au rayon spécialisé d'un commerce polyvalent, dans une entreprise de décoration ou en atelier d'art floral.

Contexte professionnel : temps forts d'activité, travail le week-end et jours fériés.

LES INDICATEURS DU CAP FLEURISTE

- Taux de réussite à l'examen : **100 %** en 2024 (Pas de passage d'examen en 2025)
- Taux d'appréciation : disponible en juillet 2026
- Taux d'insertion à 6 mois : disponible en janvier 2027
<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>
- Taux d'abandon sur 4 ans : **12,5 %**
- Taux de rupture sur 4 ans : **12,5 %**
- Taux de poursuite d'études : disponible en juillet 2026

PUBLIC CIBLE

Toutes personnes ayant suivi une classe de troisième, reconversion professionnelle, accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

PREREQUIS

- Être apte physiquement pour exercer le métier
- **Pour l'apprentissage** : avoir entre 15 et 29 ans (pas de limite d'âge supérieur pour les personnes en situation de handicap) et avoir suivi une classe de troisième
- **Pour la formation continue** : être âgé de plus de 18 ans et avoir au minimum obtenu un CAP, toutes spécialités

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Compléter un dossier de candidature
- Sélection : entretien de motivation ; Examen du dossier scolaire et prérequis satisfaits



L'objectif de la formation est d'acquies simultanément des connaissances théoriques et un savoir-faire professionnel qui correspondent au métier d'employé qualifié dans le domaine de la fleuristerie.

SUIVEZ-NOUS !





SCIENCES & NATURE
DU MORBIHAN

PONTIVY | ST-JEAN-BRÉVELAY | HENNEBONT

LA DUREE DE LA FORMATION/ ALTERNANCE

En apprentissage :

La formation dure 2 ans (de septembre à août N+2) au lycée horticole :

- 12 semaines/an (soit 420 heures/an) **en centre** - 35h/semaine
- 80 semaines sur 2 ans (35 h/semaine) **en entreprise** dont 5 semaines de congés payés/an
- Alternance : 1 semaine en moyenne au CFA pour 3 semaines en entreprise

En formation continue :

La formation dure 10 mois (de septembre à juin) au lycée horticole :

- 22 semaines (soit 490 heures maximum) **en centre**
- 12 semaines complètes (35 h/semaine) **en entreprise** + 1 stage filé sur l'année (équivalent à 3 semaines de stage)
- Alternance : En moyenne 4 jours en centre et 1 jour de stage en entreprise (hormis les semaines complètes en entreprise)

LES OBJECTIFS EVALUABLES

Le CAP Fleuriste compte 7 blocs de compétences dont les objectifs sont :

- BC01 - Préparer les produits, les végétaux et réaliser une composition florale
- BC02 - Vendre, conseiller le client et mettre en valeur l'offre
- BC03 - Prévention - Santé - Environnement
- BC04 - Français et Histoire - Géographie - Enseignement moral et civique
- BC05 - Mathématiques et Physique - chimie
- BC06 - Education Physique et Sportive
- BC07 - Langue vivante

CONTENU DE LA FORMATION

- Bloc 1 - Préparer les produits, les végétaux et réaliser une composition florale
- Bloc 2- Vendre, conseiller le client et mettre en valeur l'offre
- Bloc 3 - Prévention - Santé - Environnement
- Bloc 4 - Français et Histoire - Géographie - Enseignement moral et civique
- Bloc 5 - Mathématiques et physique - chimie
- Bloc 6 - Education Physique et Sportive
- Bloc 7 - Langue vivante

LES MODALITES PEDAGOGIQUES

Présentiel : 100 %

LES MODALITES D'EVALUATION

CCF (Contrôle en Cours de Formation) pour l'apprentissage

Epreuves terminales pour la formation continue

Tous les blocs de compétences doivent être validés afin d'obtenir le CAP.

LES EQUIPEMENTS DU LYCEE HORTICOLE

- Hall de TP
- Haies de glanage
- Salle informatique
- Magasin de vente
- Serres
- Exploitation horticole



LES + DE LA FORMATION ?

- Sorties pédagogiques (expositions, visites, etc.)
- Actions socioculturelles
- Accompagnement et tutorat
- Création et vente sur place
- Possibilité de bourses d'aides à la mobilité Internationale
- Repas possible sur le site





SCIENCES & NATURE
DU MORBIHAN

PONTIVY | ST-JEAN-BRÉVELAY | HENNEBONT

TABLEAU DE REMUNERATION (au 1^{er} janvier 2026, service-public.fr)

• En apprentissage (avoir entre 16 et 29 ans)

Rémunération brute mensuelle** minimale d'un-e apprenti-e				
Situation	16 à 17 ans	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et plus
1 ^{ère} année	27 % du SMIC soit 492,22 €	43% du SMIC soit 783,90 €	Salaire le + élevé entre 53% du SMIC, soit 966,21 € et 53% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.	100% du SMIC Salaire le + élevé entre le SMIC (1 823,03 €) et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.
2 ^{ème} année	39% du SMIC soit 710,98 €	51% du SMIC soit 929,75 €	Salaire le + élevé entre 61% du SMIC, soit 1 112,05 € et 61% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.	100% du SMIC Salaire le + élevé entre le SMIC (1 823,03 €) et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.
3 ^{ème} année	55% du SMIC soit 1 002,67 €	67% du SMIC soit 1 221,43 €	Salaire le + élevé entre 78% du SMIC, soit 1 421,97 € et 78% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.	100% du SMIC Salaire le + élevé entre le SMIC (1 823,03 €) et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.

• En contrat de professionnalisation

La rémunération (brute) d'un-e salarié-e de 26 ans ou plus ne peut pas être inférieure ni au Smic (1823,03 € mensuels), ni à 85 % de la rémunération minimale prévue par les dispositions conventionnelles applicables dans l'entreprise. Des dispositions conventionnelles ou le contrat de travail peuvent prévoir une rémunération plus favorable pour le-la salarié-e.



Je simule ma rémunération d'apprenti-e

<https://www.alternance.emploi.gouv.fr/simulateur-alternant/etape-1>



Je m'informe sur l'alternance

<https://www.alternance.emploi.gouv.fr/accueil>



Aides particulières pour les apprenti-e's

- Carte d'étudiant des métiers
- Allocation Personnalisée au Logement
- Loca-Pass (Dépôt de garantie pour le logement)
- Informations sur les différentes aides à la rentrée au CFA





SCIENCES & NATURE DU MORBIHAN

PONTIVY | ST-JEAN-BRÉVELAY | HENNEBONT



APRES LE DIPLOME

Poursuite d'études :

Baccalauréat Professionnel Conduite de productions horticoles,
Baccalauréat professionnel Technicien conseil vente univers jardinerie,
Brevet professionnel « fleuriste »

Insertion professionnelle - Métiers visés :

Fleuriste, vendeur en jardinerie

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Pour l'apprentissage, le coût pédagogique est intégralement pris en charge par l'OPCO.

Le/la candidat·e signe un contrat avec une entreprise et devient dès lors salarié·e.

Frais pédagogiques : aucun.

La formation continue peut être financée par d'autres dispositifs de financement. Le CFA vous accompagne pour une solution personnalisée. Renseignez-vous auprès du CFA.

L'ACCOMPAGNEMENT AU LYCEE HORTICOLE

- Entretien semestriel avec l'équipe pédagogique
- Aménagement de parcours individualisé
- Appui à la signature du contrat d'apprentissage
- Suivi par un référent formateur
- **Personnes en situation de handicap** : parcours adaptable et aide possible pour l'achat d'outils pédagogiques et/ou techniques
- **Référent handicap**

Service à contacter : Secrétariat CFA

Tél : 02 97 36 23 40

Email : cfa.hennebont@educagri.fr

SITE DE PONTIVY

Rue de Bretagne
56300 Pontivy

Contacts
02.97.25.93.10
www.campus-snm.fr

SITE DE ST JEAN-BREVELAY

Le Suillo
56660 St-Jean-Brevelay

Contacts
02.97.60.31.93
www.campus-snm.fr

SITE D'HENNEBONT

76 rue du Talhouët
56700 Hennebont

Contacts
02.97.36.23.40
www.campus-snm.fr

